



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/293
9 juillet 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS

Quarante-sixième session
Point 79 de la liste préliminaire*

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT

Lettre datée du 1er juillet 1991, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une copie de la Déclaration ministérielle de Beijing sur l'environnement et le développement, adoptée le 19 juin 1991 à Beijing par les ministres de 41 pays en développement participant à la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la Déclaration qui y est jointe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 79 de la liste préliminaire, et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra en 1992.

Le Représentant permanent par intérim
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) JIN Yongjian

* A/46/50.